

Hayek et l'éthique sociale rationaliste

1.- Liminaire

Friedrich Hayek a reçu le prix Nobel en 1974, et, ô paradoxe, il s'est mérité ce prix prestigieux ex-aequo avec Gunnar Myrdahl, un des économistes dont on peut certainement dire qu'il fut le chantre du socialisme, de la social-démocratie, de l'interventionnisme en matière d'économie et, globalement, du maintien, voire même de l'expansion de l'État-providence. Une interprétation généreuse veut que le Comité du Prix Nobel ait voulu en quelque sorte équilibrer sa prise de parti, consacrant d'un seul et même coup deux économistes dont les travaux, les analyses, les prises de position les situent aux antipodes l'un de l'autre. C'est, bien sûr, à l'un seul des deux que je compte m'intéresser aujourd'hui, et peut-être vous dois-je d'entrée de jeu une explication puisque, en apparence du moins, Hayek n'est pas un éthicien, il n'a pas fait sa marque en philosophie morale (au sens où Rawls et beaucoup d'autres, dont Charles Larmore, l'ont fait). Hayek n'est pas à proprement parler un « moral philosopher », alors qu'on peut certainement dire qu'il est un philosophe du droit, un théoricien remarqué de la philosophie politique, un épistémologue de la science économique, voire un excellent historien des idées, et qu'il est avant tout un des très grands économistes du vingtième siècle.

Mon propos de ce jour est précisément de faire voir ce qu'a d'incontournable ou d'inévitable pour tout philosophe de l'éthique ce que globalement je serais tenté d'appeler « la philosophie hayékienne », à savoir une perspective d'analyse de la nature et du fonctionnement de la société qui met en jeu des éléments théoriques tirés de toutes les disciplines mentionnées plus haut.

En un sens, et pour donner d'emblée le ton de mon intervention d'aujourd'hui, on pourrait aller jusqu'à dire que la perspective hayékienne, dans ce qu'elle a de foncièrement *anti-rationaliste* (elle est se présente en effet comme une critique radicale - une tentative d'éradication - du « constructivisme rationaliste »), met en cause jusqu'au projet même

d'élaborer une éthique, si l'on entend par là une doctrine fondationnelle susceptible d'orienter la conduite personnelle et de normer l'action collective à l'aide d'axiomes ou de principes codifiables qu'elle élaborerait et soumettrait au libre examen de la raison.

Si j'entreprends d'examiner les vues de Hayek en matière de justice sociale, ou plus exactement de ce qu'il appelle lui-même « juste conduite », ce n'est donc pas tant parce que Hayek avance et propose une éthique que parce qu'il en dénie fondamentalement la légitimité comme projet philosophique. Et c'est en ce sens que je le prétends incontournable ou inévitable en matière d'éthique, et d'éthique sociale en particulier.

On peut certainement faire valoir, en guise de première objection, que le Hayek de la trilogie *Droit, législation et liberté* (sur laquelle André Gosselin, en particulier a basé ses propres analyses), qui constitue à n'en pas douter une pièce maîtresse dans l'opus hayékien, ne se présente pas ouvertement ou explicitement de cette manière. Quoi qu'il en soit, je soumets pour ma part l'idée qu'il convient de réinterpréter certaines des affirmations de Hayek présentées dans cette oeuvre maîtresse à la lumière de - une lumière qui fournit un éclairage très cru, soit dit en passant - que fournit le « dernier » Hayek, à savoir le Hayek de *The Fatal Conceit* (traduit sous le titre *La présomption fatale*) portant sur « les erreurs du socialisme ».

Je me sens d'autant plus autorisé à en appeler à une telle opération que dans ce dernier ouvrage, Hayek renoue en fait avec ce que majoritairement maintenant, et en particulier sous la poussée des analyses de Bruce Caldwell, les commentateurs considèrent comme la pièce charnière par excellence pour comprendre le cheminement de la pensée de Hayek, à savoir la critique du socialisme qui a eu cours sous sa plume dans la première moitié des années trente [Hayek prenait le relais de Mises; cette diatribe est pratiquement contemporaine des débats avec Keynes, qui, comme on sait, fait paraître en 1936 son fameux livre *La théorie générale de l'emploi, de la monnaie et de l'intérêt*, l'ouvrage qui fournira la base théorique à la mise en place des politiques dites « keynésiennes », c'est-à-dire de l'État-providence; c'est seulement au cours des années soixante-dix que ces politiques montrent leurs effets pervers avec l'apparition de la stagflation (inflation et chômage combinés), et que commence un renouvellement, d'abord timide puis massif, de l'intérêt pour les idées des économistes de l'école dite « Autrichienne », et en particulier

pour celles de Hayek.

L'oeuvre entière de Hayek est traversée par un thème, celui des limites inhérentes à l'entreprise d'une science de la réalité économique. Elle est en quelque sorte habitée par la hantise non seulement de borner l'entreprise, mais encore de mettre à jour les "abus de la raison" en matière d'économique (cf. The Uses and Abuses of Reason : The Counter-Revolution of Science, Chicago 1952, dont seule la première partie a paru en français, grâce à la trad. de Raymond Barre, sous le titre Scientisme et Sciences Sociales, Paris, Plon, 1956). Non seulement la critique méthodologique de l'économie théorique par Hayek est entièrement tournée vers cette préoccupation, mais je crois pouvoir soutenir que c'est ce même point de vue radical - la pensée de la limite de ce qu'il est possible de connaître et d'expliquer en science humaine et sociale - qui oriente toute sa réflexion en matière de morale. Un détour s'impose donc qui nous permette de découvrir comme viennent s'articuler chez Hayek les préoccupations épistémologiques et méthodologiques, la critique du socialisme et le rejet de l'approche rationaliste en matière d'éthique.

2.- La notion d'ordre étendu

L'erreur de la théorie socialiste, qui croit possible de substituer un ordre consciemment planifié à ce que Hayek appelle l'"ordre étendu", a une quintuple racine:

1^o Cette théorie ignore à toutes fins pratiques la façon dont nous acquérons nos connaissances: notre apprentissage exige autre chose que l'observation et l'expérience immédiate puisqu'il exige l'existence d'une tradition de laquelle nous puissions tirer inconsciemment des enseignements profitables. Pour ce qui a trait à l'économie, la tradition requise est d'ordre moral et elle sert à transmettre un ensemble articulé de croyances injustifiées, une transmission qui a lieu à l'insu de ceux qui adoptent des règles de comportement inspirées de ces croyances. Ces règles n'ont pour elles qu'une propriété déterminante: elles favorisent la prolifération des groupes qui les suivent au détriment des groupes qui s'en écartent.

2^o Ces règles ne sont pas adoptées rationnellement et leur valeur adaptative n'est pas

nécessairement reconnue consciemment. Elles permettent néanmoins, lorsqu'elles sont suivies, à des individus extrêmement distants les uns des autres et appartenant à des groupes concurrents, de s'échanger de l'information (et cela par le seul système des prix de marché d'une économie fonctionnement librement, sans planification centrale) et de coordonner ainsi leurs actions. Ce processus de coordination est tout entier analysable en termes évolutionnaires d'adaptation à l'inconnu, et il ne peut exister aucun substitut planifiable à ce processus d'ajustement automatique (ou mécanique). La tâche de l'économique comme science théorique est à la fois de montrer comment ce processus fonctionne et de faire voir les limites qu'il impose aux hommes qui en dépendent entièrement pour leur survie.

3^o Même s'il peut être clairement considéré comme un processus de maximisation de l'utilité personnelle (c'est-à-dire d'usage sous contrainte de l'information disponible, une information incertaine et non totalisable, et cela dans le but de s'assurer le meilleur sort possible), ce processus ne peut jamais être assimilé à un calcul conscient et délibératif qui serait le fait d'un esprit individuel, ou encore moins d'un "esprit collectif" ou d'un organe décisionnel central. Les conséquences des décisions innombrables prises par les agents sont à proprement parler incalculables et inconnaissables d'avance (inanticipables).

4^o Cet ordre s'auto-génère spontanément et a foncièrement tendance à s'étendre. Il s'étend d'autant plus que les agents sont laissés libres de leurs décisions personnelles. Il croît à proportion que les individus qui se coordonnent entre eux sont de plus en plus différents les uns des autres et qu'ils peuvent jouir de leur diversité grandissante au sein de structures de coopération complexes. Les seules restrictions que s'imposent les individus de ce point de vue sont celles qui limiteraient l'expansion de cet ordre qui les fait exister et qui leur permet d'avoir une descendance.

5^o Cet ordre n'est en rien parfait, ni achevé: il n'est jamais optimalement efficient et, même aujourd'hui, il est toujours en cours d'expansion. Les principales insuffisances ou déficiences de cet ordre lui viennent habituellement de nos tentatives ou bien pour l'améliorer, ou bien pour l'empêcher de jouer son rôle qui en est un d'élimination du moins apte.

De ces cinq arguments résumés et simplifiés à l'extrême, Hayek tire la conclusion que la théorie qui propose de remplacer l'ordre étendu (la catallaxie) par un ordre planifié commet une erreur épistémologique (elle se trompe sur ce qui est connaissable) et une erreur méthodologique (elle n'envisage pas l'économique dans une perspective évolutionnaire). Ces deux erreurs donnent lieu à une méprise aussi bien qu'à un mépris: méprise sur la tâche de l'économiste, en qui l'on veut voir un ingénieur-planiste, mépris de la morale traditionnelle non raisonnée qui a rendu possible l'émergence, le développement, le maintien et l'expansion universelle de l'ordre étendu en question.

3.- L'anti-rationalisme de Hayek

L'argumentation de Hayek constitue à n'en pas douter un défi lancé au rationalisme. Non pas que Hayek tienne un discours irrationnel ou inintelligible, bien loin de là, ni qu'il propose l'adoption d'une perspective irrationaliste, mais simplement parce qu'il dénie le bien-fondé de quatre thèses ou présupposés habituellement partagés selon lui par ceux qui endossent la philosophie rationaliste. Ces quatre présupposés sont les suivants (*The Fatal Conceit*, p.61-2):

1^o l'idée qu'il est déraisonnable de se comporter suivant ce qui ne peut être justifié scientifiquement ni prouvé sur la base d'observations;

2^o l'idée qu'il est déraisonnable d'agir suivant ce que l'on ne comprend pas;

3^o l'idée qu'il n'est pas davantage raisonnable de suivre un certain cours d'action à moins que l'objectif à atteindre ne soit complètement spécifié à l'avance;

4^o et enfin l'idée reliée à la précédente, qu'il est déraisonnable de faire quoi que ce soit à moins que les effets de l'action projetée ne soient pleinement anticipés, parfaitement observables et considérés d'avance comme bénéfiques.

On notera que si j'utilise partout le mot "déraisonnable", c'est que Hayek n'utilise pas lui-même "irrationnel" mais "unreasonable". La nuance n'est pas claire, et elle n'est en tout cas

pas thématifiée par Hayek. Quoi qu'il en soit, Hayek prend le contre-pied de ces quatre thèses et avance plutôt que:

1^o il existe des limites à la connaissance rationnelle dans certains domaines, et l'économique est l'un de ces domaines, si bien que ce qu'il est rationnel de faire dans de tels cas, c'est de tenter de découvrir ces limites plutôt que de risquer de les transgresser illégitimement;

2^o il est impossible, contrairement à ce que par exemple Popper, de soutenir qu'on peut n'accepter de se soumettre aveuglément à aucune tradition: cela est aussi impossible, prétend Hayek, que de n'obéir à aucune. En fait, nous ne pourrions vivre en société si nous refusions d'innombrables traditions sans même y penser, seulement en les assumant et en ignorant presque tous les effets; Hayek reconnaît ici n'avoir pas toujours tenu de tels propos et avoir mis du temps à se convertir à un tel point de vue;

3^o Hayek croit qu'il est, en certains cas, raisonnable d'agir sans avoir la conscience explicite de ce que l'on vise à atteindre; c'est là une affirmation qui me paraît prendre le contre-pied de la conception micro-économique de la rationalité dans l'optique néo-classique;

4^o enfin, Hayek rejette l'utilitarisme et le conséquentialisme qui s'en inspire; la raison n'est pas que Hayek refuse d'analyser la morale traditionnelle du point de vue de ses conséquences, puisque c'est exactement ce qu'il fait quand il montre que l'ordre étendu en dérive; la raison est plutôt que Hayek rejette d'emblée tout projet d'éthique spéculative et de méta-éthique rationaliste à la Rawls et à la Gauthier, parce qu'une telle entreprise philosophique n'a de sens que si au départ il a lieu de rationaliser la morale.

S'il y a un contre- ou un anti-rationalisme à l'oeuvre chez Hayek, c'est parce que du point de vue qui est le sien, la délibération rationnelle n'est pas plus à la source de l'adoption de notre morale traditionnelle qu'elle n'est à la source de la raison elle-même (*The Fatal Conceit*, p.64). Or cette morale n'est composée que de règles abstraites de conduite qui ont pour effet de restreindre les moyens d'action possibles rendant automatiquement plus diversifiées les fins qu'il est possible à chacun de viser pour lui-même.

4.- Défense et illustration de la morale traditionnelle

Ce que Hayek oppose radicalement à la morale rationaliste des philosophes, et en particulier de ce courant philosophique aujourd'hui dominant, issu des Lumières, qu'il qualifie de « constructiviste », c'est ce qu'il appelle « la morale traditionnelle ». Huit points méritent ici d'être signalés succinctement:

1^o Ce à quoi Hayek se réfère lorsqu'il parle de "morale", c'est au système sociologiquement observable des moeurs qu'il juge non seulement propices mais à proprement parler indissociables du régime de vie catallactique, c'est-à-dire de la vie humaine en économie libre ou marchande. Ces moeurs sont réglementées, et quelquefois par législation; elle sont des règles à usage délimité, et concernant tout autre chose que les rationalisations éthiques des philosophes, qui, par contraste, ne paraissent être que des lignes de soutènement de renforcement dans certains cas;

2^o ces règles ne sont pas "explicites" et elles ne sont pas "common knowledge";

3^o elles ne sont pas comprises par ceux qui leur obéissent;

4^o elles ne sont pas instinctives pour autant puisqu'elles sont appries;

5^o elles ne sont pas choisies délibérément c'est-à-dire au terme d'une réflexion justificative et éducative (ou normative); elles contribuent au contraire à la sélection de ceux qui les suivent;

6^o lorsqu'elles sont thématées par elles-mêmes, elle sont la plupart du temps haies et décriées, parce qu'elles contredisent notre éthique rationalisée;

7^o elles ne doivent en aucun cas être confondues avec une éthique universelle à la

Kant;

8^o seules les règles morales les plus profitables s'imposent et perdurent, car « *seule la règle la plus profitable nourrira le plus de monde du fait qu'elle sacrifie moins que ce qu'elle ajoute* » (*The Fatal Conceit*, p.46).

Il n'est pas banal que les règles morales sur lesquelles se fonde le marché ne soient ni instinctives ni rationnelles: ils sont, dit Hayek, "between instinct and reason". Essayons d'y voir clair. Les moeurs instinctives sont, pour Hayek, les moeurs d'origine, à savoir les moeurs primitives qui sont tout à la fois tribales, altruistes et consensuelles. Les pratiques qu'elles sous-tendent sont celles de groupes distincts, dont les membres visent à s'entraider mutuellement parce que c'est au début la seule façon possible de survivre individuellement dans le groupe. Et parce que tous pensent de la même façon, à cette époque, cette communauté de croyances assure la cohésion du groupe. Loin qu'à l'origine l'instinct de préservation de l'individu requière de lui qu'il cherche à satisfaire son intérêt personnel, c'est plutôt d'emblée la préservation du groupe d'appartenance qui règle toute conduite: l'homme particulier ou singulier n'existe pas, pour ainsi dire, et il n'a pas à faire valoir sa différence puisque le collectif le comprend ou l'inclut totalement et en épuise l'identité. S'il fallait contraster entre elles deux morales, l'une altruiste et l'autre intéressée, Hayek dirait certainement de la première qu'elle a vu le jour avant la seconde mais que la seconde a progressivement pris le pas sur la première à cause de l'avantage évolutif qu'elle se trouvait à procurer aux groupes qui en vinrent à l'adopter.

La morale du *souci de soi* est donc non seulement plus tardive, mais le principal est que ce n'est du tout parce qu'elle est plus "raisonnable" que la morale du *souci de l'autre* qu'elle s'est imposée: elle s'est imposée dans la lutte pour la survie et seulement parce qu'elle a favorisé la sélection des groupes économiquement plus performants.

Ces règles ne sont pas partie intégrante de la 'raison' si par raison l'on entend l'exercice réflexif de la faculté de jugement et l'adoption délibérative d'une maxime de conduite que l'on sache soumise à l'opération d'une sorte d'impératif catégorique kantien. La morale qui sous-tend la catallaxie n'origine en rien de la raison raisonnante et de l'argumentation spéculative.

Cette morale est faite de règles purement abstraites - elles sont formelles en ce sens - qui ne sont en rien des stipulations raisonnées ou des injonctions mûrement réfléchies. Elles n'ont qu'une fonction spécifique: contraindre les moyens d'action de tout un chacun dans le but de libérer les fins qu'il sera loisible à chacun de poursuivre « Ces règles limitent la portée des moyens dont chacun peut user avec succès » (*The Fatal Conceit*, p.49)¹

Or c'est, aux yeux de Hayek, l'idée d'une morale consensuelle constituant le socle d'un contrat social qui constitue « la principale source de la fatale prétention du rationalisme intellectuel moderne, lui qui promet de nous ramener à un paradis perdu où nos instincts naturels, plutôt que les restrictions que nous avons apprises à leur appliquer, nous permettraient de 'subjugué le monde', comme le livre de la *Genèse* nous instruit de le faire. » (*The Fatal Conceit*, p.49)

L'idée de substituer une 'éthique démontrée' à l'éthique révélée, qui est le projet d'Auguste Comte, dans la mesure où elle fait partie du projet extravagant de rationaliser le réel en le soumettant au plan de l'esprit humain, est une idée carrément absurde pour Hayek. Le rationalisme constructiviste, parce qu'il pense pouvoir faire mieux que la morale dont nous avons héritée (même cette morale surnaturelle n'est pas assimilable à la morale catallactique dont parle Hayek) pose très exactement le problème de la supériorité alléguée ou supputée de ce qui est rationnellement construit sur ce qui est évolutivement acquis. Or le point d'Archimède de la doctrine hayékienne tient justement dans cette affirmation que nos mœurs (c'est-à-dire nos institutions concernant la propriété, la liberté et la justice) ne sont nullement nos créations et sont le produit d'une évolution culturelle ((*The Fatal Conceit*, p. 52).

Or, la croyance en la supériorité des oeuvres de raison confine à la superstition, aux yeux de Hayek. Cette croyance ne se maintient en force que parce qu'on n'a pas suffisamment le souci de fixer les « *limites théoriques de la raison* » (*ibid.*, p.54) et que, par voie de conséquence, l'on pose inconsidérément qu'une morale qui ne serait pas "scientifiquement fondée" n'a pas de valeur. Si Hayek est tout fin prêt à reconnaître que la morale

¹ « (...) these rules (limite) the range of means that each can successfully pursue. »

traditionnelle n'a, comme telle, aucune légitimité normative, puisqu'elle n'est pas déduite de propositions analysables du point de vue de leur bien-fondé et qu'elle n'est pas argumentable, il s'en prend néanmoins à ceux qui ne voient pas que cette morale catallactique a une valeur évolutive, puisqu'elle intègre un savoir culturellement accumulé et institutionnellement sédimenté. Les reproches de Hayek visent ici indistinctement aussi bien Jacques Monod, John Maynard Keynes, Albert Einstein, Bertrand Russell, Max Born et beaucoup d'autres penseurs, à commencer par Aristote et Platon, jusqu'à ses contemporains les plus proches (il égratigne John Rawls au passage), voire même certains de ses amis les plus proches (entre autres Karl Popper, qu'il n'épargne pas) et auxquels il reproche tous d'avoir eu le tort d'ignorer ou de ne pas bien comprendre ce qu'impliquait l'évolution comme processus biologique et son prolongement au plan social, économique et, plus globalement, culturel.

Tout compte fait, même si Hayek parle de morale ou d'éthique, il faut retenir que son argument est inextricablement à la fois économique et épistémologique. Il se résume à deux affirmations centrales:

I- seules les différences entre les prix anticipés pour divers biens et services et leur coût respectif, différences que fixe l'ordre auto-généré du marché, enseigne à l'individu comment il peut le mieux contribuer au pool duquel il reçoit et recevra toujours - c'est inévitable - à proportion de ce qu'il y contribue;

II- seul un calcul et une distribution opérés en termes de prix de marché peut permettre à chacun d'user au mieux des ressources qu'il y trouve, de guider la production de manière à ce qu'elle serve à satisfaire des fins situées bien au-delà de ce qu'il est possible au producteur de percevoir, et de faire en sorte que l'individu participe utilement au processus d'échange productif, ce qu'il fait premièrement en satisfaisant les besoins de personnes inconnues de lui pour la plupart, et deuxièmement en faisant satisfaire ses besoins personnels par l'action de personnes qui pour la plupart ignorent sa propre existence et qui agissent en suivant seulement les signaux du marché.

Qu'il soit question de "prix attendus", de "messages" et de "signaux", d'"information" et de

"découvertes", de "perception" et d'"ignorance", Hayek parle indistinctement, et c'est tout à fait remarquable, un langage épistémologique et un langage économique. Cette articulation est à ce point totale que Hayek en vient même à mettre en question l'idée de désigner cette théorisation du nom de "théorie économique". La "catallétique" est plutôt, dit Hayek, une « métathéorie, une théorie à propos des théories que les gens ont développées pour expliquer comment découvrir avec le plus d'efficacité et utiliser différents moyens pour atteindre diverses fins » (*The Fatal Conceit*, p.98). Et c'est justement parce qu'il articule aussi bien sa critique du socialisme, c'est-à-dire de l'économie non-marchande, et sa critique de l'éthique de la justice sociale du point de vue d'une telle métathéorie que l'argumentation de Hayek peut être dite non seulement entièrement imprégnée de concepts épistémologiques mais aussi commandée par un souci d'ordre méthodologique, à savoir celui de penser quelle voie doit suivre la démarche de l'économiste ou de tout autre théoricien des faits sociaux.

5.- Une morale de l'entreprise individuelle

La coordination des agents dans la catallaxie en expansion n'exige pas de savoir commun ou de savoir collectif partagé. En un sens, Hayek nous oblige même à constater que non seulement cette exigence n'existe pas, mais que c'est plutôt le contraire qui est nécessaire. En effet les pratiques qui induisent l'ordre étendu, c'est-à-dire la coordination des agents multiples - et cela est d'autant plus vrai que les individus dont il s'agit appartiennent à des groupes de plus en plus distants les uns des autres - doivent être communes et partagées (*The Fatal Conceit*, p.42) mais elles doivent également obligatoirement se baser sur la poursuite d'objectifs différents d'un individu à un autre, sans quoi l'échange profitable ne peut avoir lieu. Or cette différence dans les fins poursuivies n'a elle-même de chance d'être efficace que si elle implique que chaque agent individuel ait ultimement accès à de l'information privilégiée (*ibid.*, p.43), c'est-à-dire s'il détient un "uncommon knowledge", une connaissance (en fait: un savoir-faire, ou une « connaissance tacite ») dont il a des raisons de penser que les autres l'ignorent.

D'abord, il est essentiel de remarquer que le scénario hayékien ne peut impliquer que des agents individuels et non les groupes entiers auxquels ces agents appartiennent: à défaut

de cela, au lieu qu'un agent étranger puisse avoir accès à un nouveau marché, c'est-à-dire au lieu qu'il puisse s'introduire dans un groupe autre que le sien, le groupe visé par l'opération commençante, au lieu de voir son intérêt dans l'affaire, y verrait une invasion, et donc une tentative d'élimination. Le marché ne s'étend donc que parce que des individus tentent de pénétrer de nouveaux groupes et que, de part et d'autre, chacun peut y voir son intérêt². Cela dit, vis-à-vis aussi bien de son propre groupe d'appartenance que vis-à-vis du groupe où il vise à s'introduire, l'agent doit posséder un savoir qu'il est le seul à avoir et dont il est le seul — ou en tout cas le premier et le seul pour un temps — à pouvoir tirer parti. Comme le soutient Hayek, « *Trade could not be based on collective knowledge, only on distinctive individual knowledge* » (*The Fatal Conceit*, p.43). Une innovation ne peut en effet s'implanter dans cet ordre traditionnel que si un individu donné possède sur tous ses concurrents un avantage comparatif appréciable et que s'il procure aux membres du groupe où il introduit la nouveauté un avantage qui fasse une différence significative pour le taux d'expansion de ce groupe par rapport à ceux desquels, justement, il se différencie.

Cela dit, plus l'ordre socio-économique s'étend et plus il devient difficile à un individu donné de savoir exactement quels sont les besoins particuliers que son action tend à satisfaire et quels sont les individus singuliers qui profiteront du résultat de ses actions éventuelles. Si bien que l'ignorance, et même une ignorance en croissance exponentielle, est inévitable; car, avec le développement de cet ordre socio-économique aux ramifications innombrables, il devient virtuellement impossible à un individu, si doué soit-il comme entrepreneur, voire à un groupe dirigeant, si déterminé soit-il par l'idée du bien commun, de posséder toute l'information relative à tous les individus, ou à tous les sous-groupes d'intérêt d'un certain ensemble socio-économique donné, qui serait indispensable pour satisfaire tous leurs besoins et tous leurs désirs. Mais qui dit ignorance dans ce contexte dit automatiquement occasion de profit, car nul n'améliore ici son sort économique propre qu'aux dépens des autres: aucun entrepreneur, et tout individu est ici un entrepreneur à un titre ou à un autre, ne réussit à percer et à maintenir son entreprise s'il ne sait que ce que tous savent déjà, c'est-à-dire s'il n'a pas un avantage quelconque sur tous

² Il n'y a pas, à proprement parler, de « sélection de groupe » qui opère ici. Hayek fait fausse route en prétendant le contraire.

les autres. Nul ne réussit ici à augmenter sa richesse et son bien-être personnels à moins de faire affaire avec ceux dont il entend exploiter l'ignorance, l'inexpérience ou l'inégalité relatives. Voilà bien les moeurs que l'éthique rationaliste réprouve complètement: en effet, que des vices privés individuels puissent donner lieu à l'émergence sociale du bien commun, selon la célèbre *Fable des abeilles* de Bernard de Mandeville, voilà précisément ce que la philosophie morale constructiviste ne saurait accepter.

Or, il n'est nul besoin de connaître l'autre par acquaintance et d'être reconnu par lui pour que le marché fonctionne: il est tout à fait concevable en ce sens que l'intérêt public soit servi sans que les intervenants aient la moindre intention de faire autre chose que de s'intéresser à eux-mêmes et à ceux auxquels ils s'identifient. C'est ainsi que devient possible l'envergure d'une "self organising structure" dont la mise en place comme structure d'ensemble n'est en rien redevable aux desseins de l'esprit humain. Loin qu'un savoir commun ait présidé et préside encore à la destinée de cette structuration en plein essor, c'est exclusivement le savoir individuel de chacun, un savoir essentiellement privé, non communiqué, personnel, conjectural et conjoncturel, qui peut permettre de rendre compte de la supervenience de l'ordre étendu sur les actions de chacun, dont certaines réussissent sans que nous puissions jamais savoir quelles en sont toutes les conséquences, et dont certaines échouent sans que nous ayons jamais pu anticiper les raisons de leur échec éventuel. Ce que l'ordre catallactique rend possible, c'est que chacun use de son savoir propre à ses fins propres tout en ignorant presque tout de l'ordre dans lequel il doit insérer son action pour qu'elle porte fruits (47).

6.- L'évolutionnisme culturel de Hayek est-il défendable en matière d'éthique sociale ?

Au point où nous en sommes, il convient maintenant de se demander jusqu'où l'on peut suivre Hayek sur le terrain qu'il s'est donné.

On concédera peut-être que les penseurs libéraux comme Hayek, en s'appuyant sur des considérations logiques ou empiriques, peuvent parvenir à étayer leur conclusion quant à la « supériorité » des sociétés fondées sur l'économie de marché par comparaison avec

celles qui ont plutôt une économie planifiée, qu'elle soit socialiste ou mixte. «Ils peuvent même montrer, écrit Maurice Lagueux, que le marché tend à tirer maximalement parti d'une sorte de sélection qui s'apparente à la sélection darwinienne. Il est douteux, cependant, qu'ils puissent bénéficier des avantages d'une argumentation proprement "darwinienne" pour déterminer, sans faire intervenir de considérations téléologiques, quel type d'institution sociale est le plus susceptible de répondre aux attentes d'une société (...) (L)e fait que la sélection soit un processus qui est spontanément associé à la concurrence et spontanément opposé à la planification (comme processus de détermination des caractéristiques d'un univers à venir) ne devrait, en aucune façon, justifier un préjugé favorable aux sociétés fondées sur le marché, puisque la dimension anti-téléologique de la sélection ne peut intervenir de façon décisive au moment où entre en jeu le choix des institutions.» (Lagueux, 1988, p.101-2)

L'argument de Hayek semble donc en quelque sorte broyé entre les deux mâchoires d'un irrécusable dilemme. Ou bien les structures et institutions sont elles-mêmes le produit de l'évolution spontanée, ou bien elles résultent de l'intervention planificatrice de l'homme. Si elles sont la résultante de l'évolution culturelle, aucune ne peut être dite supérieure à aucune autre et tout au plus peut-on soutenir à point nommé qu'apparemment certaines d'entre elles s'avèrent mieux adaptées puisqu'elles perdurent. Si elles originent du dessein conscient, alors l'argument selon lequel l'ordre spontané est supérieur à l'ordre planifié s'écroule de lui-même.

Or justement, sans doute peut-on soutenir que le maintien, sinon la mise en place, d'une économie de marché, parce qu'elle nécessite des lois appropriées et tout un réseau d'institutions qui la rendent possible, n'a rien de "spontané". « *Du seul point de vue de son origine* (...) cette société libérale ne serait guère plus spontanée qu'une société "planifiée" instaurée par des révolutionnaires convaincus, pour leur part, des avantages d'un autre type d'ordre social » (Lagueux 1988, p.101). L'argumentation évolutionnaire de Hayek est-elle donc irrémédiablement prise en défaut? J'entends faire valoir ici qu'il n'en est rien.

Le principal malaise que puissent ressentir les philosophes à la lecture de Hayek et tout particulièrement de son dernier ouvrage est lié, je crois, au fait que la Raison, l'emblème philosophique par excellence, se trouve apparemment flétrie par l'analyse de Hayek: elle

est, en tout cas, déboutée de certaines de ses prétentions les plus cruciales. N'allons cependant pas tomber dans l'invective et prétendre que le propre discours de Hayek soit déraisonnable ou, pire, irrationnel: l'anti-constructivisme de Hayek n'a strictement rien à voir avec le courant contemporain de la « déconstruction », un courant que j'estime pour ma part obscurantiste et intellectuellement pervers. Comme Hayek le dit lui-même: « Although I attack the *presumption* of reason on the part of socialists, my argument is in no way directed against reason properly used » (*The Fatal Conceit*, p.8). Le même argument vaut, *mutatis mutandis*, en matière d'éthique sociale puisque, à toutes fins utiles, les enjeux sont absolument identiques dans ces deux problématiques.

Mais qu'est-ce donc qu'une « raison correctement utilisée » ? La réponse que Hayek donne en 1988 rejoint tout à fait celle que, dans un contexte différent, il a articulée en 1952 (*The Counter-Revolution of Science*), puisqu'elle fait explicitement référence aux "abus" possibles d'une raison qui ne reconnaîtrait pas ses propres limites. Cependant, l'argumentation développée par le dernier Hayek ajoute considérablement à cette première prise de position puisque, à partir de là, l'argument crucial de Hayek contre le rationalisme constructiviste en matière de morale et de politique passe d'abord et avant tout par la prise en compte des faits mis à jour par la biologie évolutionnaire, une science qui, aux yeux de Hayek, révèle le fait incontournable que « l'ordre engendré sans dessein (*design*) peut être largement supérieur aux plans que les hommes peuvent eux-mêmes concocter » (*The Fatal Conceit*, p.8).

La reconstruction de l'argumentation hayékienne à laquelle je me suis livré permet d'apercevoir l'importance que tient la théorie de l'évolution dans cette critique épistémologique du socialisme et de l'éthique de la justice sociale: l'économique, pourrait-on dire, doit être compatible avec la biologie sanctionnée, sans quoi elle est illégitime. Il est donc capital pour Hayek de chercher à comprendre comment ces deux savoirs théoriques s'articulent. L'adoption du point de vue évolutionnaire marque, pourrait-on dire, chez Hayek le passage à la naturalisation de l'éthique.

Or le bien-fondé de cette articulation a été mis en cause à plusieurs reprises (notamment par Lagueux et par Sicard) et il est relativement facile de voir pourquoi. En effet, Hayek prend appui sur le constat de l'existence manifeste d'un ordre auto-généré. Cet ordre est

"spontané" au sens où il a été et où il est encore engendré par un "mécanisme d'évolution", c'est-à-dire par un automatisme d'ensemble dont Darwin a mis en évidence qu'il n'est pas téléo-directionnel (*goal-directed*), même si on peut vouloir y lire *ex post facto*, dans une rétrospective qui se trouve alors plus ou moins victime d'une illusion d'optique, une sorte d'orthogénèse, comme le fait Karl Popper. Le déroulement de l'évolution est un processus singulier et stochastique, et non seulement l'espèce humaine n'en est que l'aboutissement naturel, aléatoire et contingent, mais ses modes d'organisation n'en sont pas davantage nécessaires. L'homme, comme espèce biologique, n'est donc pas l'étape finale d'un plan voulu par un Créateur, mais plutôt la résultante non intentionnelle et involontaire d'un processus impersonnel. Mais alors, si l'homme est un être de part en part naturel, si rien n'est humain qui ne soit du même coup le fruit de ce "hasard" dont la "nécessité" est à proprement parler inexistante, n'y a-t-il pas un problème à dissocier de ce processus naturel l'intervention de l'homme dans le monde ? Si la biologie nous révèle effectivement, comme y insiste Hayek, que même la *sapientia* de *l'homo sapiens* est le fruit de l'évolution, et donc que même la raison humaine est une entité naturelle, n'enseigne-t-elle pas du même coup de *l'oconomia* de *l'homo oeconomicus* est elle aussi le fruit d'une genèse dont le moteur est la lutte pour la survie ? Hayek est très prompt à tirer cette conclusion. Mais alors, si l'action économique s'explique naturellement, pourquoi ne pas considérer que toute économie, qu'elle soit marchande ou planifiée, est d'emblée explicable en termes évolutionnaires ? Pourquoi — ou plutôt comment — distinguer entre un « ordre moral naturel » qui serait le fruit de l'évolution, et un « ordre moral rationnellement construit » qui, lui, ne le serait pas ? Si l'argument évolutionnaire est absolument indispensable pour nous justifier d'envisager la vie économique et sociale comme l'expansion autopoïétique d'un ordre de plus en plus ramifié, ne nous empêche-t-il pas *a priori* de distinguer entre des réalités ou des situations qui seraient issues de l'évolution et d'autres qui ne le seraient pas ?

La critique plus d'une fois adressée à Hayek laisse entendre que celui-ci n'est pas prêt à voir dans la tentative pour établir un ordre économique planifié un événement (une mutation culturelle) évolutif. Le même argument vaut également au plan moral. C'est ainsi qu'on comprend la plupart du temps l'opposition que Hayek se trouve à faire entre ordre spontané et ordre planifié. Partant, on refuse à Hayek le droit de considérer que si le seul avantage de l'ordre spontané lui vient du fait qu'il résulte de l'évolution lente et non

dirigée, il n'y a aucune raison de refuser cette caractéristique à l'ordre délibéré puisque conscience, raison et volonté résultent également du processus de l'évolution.

Je crois pour ma part que Hayek apporte en 1988 des éclaircissements qui suffisent à régler ce débat de manière définitive, et à le régler à son avantage. Le parti pris fondamental de Hayek dans *The Fatal Conceit*, c'est que le cadre évolutionnaire est universel et donc que tous les événements biologiques aussi bien qu'économiques, tous les événements naturels aussi bien que culturels, tombent sous sa coupe ou se situent dans sa portée.

Cependant, il est capital de relever la différence essentielle qui empêche à toutes fins utiles qu'un traitement darwinien et néo-darwinien soit fait des entités culturelles et de leur évolution: Hayek condamne du reste la sociobiologie sans appel car Wilson et ses disciples auraient le tort de croire que ces entités culturelles sont transmises génétiquement alors qu'elles sont apprises et transmises par imitation.(p.24) Pour Hayek, l'approche sociobiologique est aussi incorrecte et inadéquate que celle qui veut que les langues, la loi, les moeurs, la monnaie soient des "inventions délibérés" de l'homme. Or soutient-il, ces entités ne sont ni instinctives ni rationnelles, elles manifestent un type d'ordre qui se situe quelque part entre l'instinct et la raison. Aux yeux de Hayek, le darwinisme social repose, tout compte fait, sur un profond malentendu.

Cela dit, le cadre évolutionnaire reste pour Hayek absolument indispensable: « Social Darwinism is wrong in many respects, but the intense dislike of it shown today is also partly due to its conflicting with the fatal conceit that man is able to shape the world around him according to his wishes.(*The Fatal Conceit*, p.27) Ce cadre évolutionnaire met en évidence « l'évolution spontanée des règles de conduite qui président à la formation de structures auto-organisatrices » (« the spontaneous evolution of rules of conduct that assist the formation of self-organising structures », *ibid.*, p.37).

Cette structure auto-organisationnelle est spontanée, en ce sens que les règles de conduite et de perception qui la sous-tendent et la rendent possible ne résultent pas de l'organisation délibérée ou de la réflexion consciente. Cette structure émergente constitue un « macro-ordre » (*ibid.*, p.37), un « ordre étendu », voire un « ordre expansif ». Il n'est donc pas suffisant d'insister sur le fait que ce serait être un "rationnaliste prétentieux" que de

prétendre que cet ordre a une origine volontaire et qu'il suit un dessein conscient: il faut dire que, dans la mesure où cet ordre est une mise en ordre (c'est-à-dire une *coordination* d'innombrables plans d'action individuels) dynamique et ouverte sur le futur, c'est à la prétention d'être en mesure de construire un monde social meilleur en se basant sur des règles davantage rationnelles que celles issues de l'évolution culturelle qu'il faut opposer une fin de non recevoir. À défaut de laisser l'ordre se développer, se ramifier, s'imposer par lui-même partout où il ne s'est pas déjà infiltré³, à défaut de le laisser se complexifier partout où il a déjà fait son oeuvre, à défaut de "laisser faire", l'ordre étendu régressera, il diminuera d'intensité, il se disloquera, il dégénérera, il aura tendance à céder la place non pas tant au désordre ou à l'absence d'ordre mais plutôt au type d'ordre économique préexistant à l'économie marchande, entraînant du coup, insiste Hayek, non pas la "paupérisation du prolétariat" (Hayek estime que ce concept est vide) et pas même la mort des plus démunis mais plus radicalement l'inexistence (au sens de la non naissance) de millions d'êtres humains. Ultiment, l'argument de Hayek est démographique et il vaut la peine de remarquer qu'il doit beaucoup à toute une série de brillantes analyses que Hayek consacre dans *The Fatal Conceit* aux doctrines de Malthus, c'est-à-dire aux théories économiques qui, historiquement ont en partie fourni leur base aux idées de Darwin⁴.

Mais on ne me semble pas avoir suffisamment remarqué que Hayek nie, et à bon droit, le fait que la théorie de l'évolution permette de poser *superlativement* ou en termes absolus la valeur de l'économie marchande; il réclame cependant le droit d'utiliser cette approche pour analyser *comparativement* la valeur propre de l'économie capitaliste et de l'économie socialiste. La question n'est alors plus de savoir si en soi la Catallaxie est supérieure au Plan mais si, du point de vue du plus ou moins grand degré d'adaptation de

³ Hayek prend même ouvertement parti, contre les critiques écologistes, en faveur de la légitimité morale du projet de développer industriellement l'Antarctique, ce qui illustre à tout le moins sa cohérence. Sans doute est-ce cependant là un sujet à propos duquel on pourra aisément diverger d'opinion avec lui.

⁴ Hayek fait remarquer, en effet, que Darwin a tiré de la science économique ses principales idées concernant l'évolution, allant même jusqu'à soutenir que c'est la lecture d'Adam Smith qui lui a fourni cette idée centrale en 1838, année au cours de laquelle il aurait lu les *Essays on Philosophical Subjects*. (*The Fatal Conceit*, p. 24 et s.).

l'homme à son environnement, l'ordre spontané donne de meilleurs résultats que l'ordre centralement planifié. Or, à une telle question, Hayek n'hésite pas à apporter une réponse qu'il juge logiquement et empiriquement fondée.

Car, pour Hayek, la perspective évolutionnaire permet tout à fait de penser que les règles de conduite et de perception qui ont émergé spontanément ont généralement tendu à favoriser la survie de l'espèce humaine. Ces règles ne sont pas pour autant situées au-dessus de tout soupçon et on ne doit pas les tenir au-delà de toute critique possible puisque, comme il le reconnaît d'emblée, « Recognising that rules generally tend to be selected, via competition, on the basis of their human survival-value certainly does not protect those rules from critical scrutiny » (*The Fatal Conceit*, p.20). Cependant, les critiques de Hayek ne perçoivent pas que dans une telle optique, le fardeau de la preuve est transféré sur ceux qui soutiennent que les règles morales établies, pour ne parler que de celles-ci, doivent être réformées, alors que ces règles doivent bénéficier au départ du bénéfice du doute. Il n'y a donc pas de conséquence à reconnaître que la supériorité des règles de conduite et des institutions qui vont de pair avec l'économie marchande ou capitaliste ne peut pas être établie argumentativement en utilisant comme prémisses les axiomes de la théorie de l'évolution, et Hayek n'a jamais prétendu que ces règles et ces institutions en dériveraient à titre de conséquences inéluctables. Là n'est pas, en effet, la fonction de la perspective évolutionnaire en matière d'économie et d'éthique sociale: l'utilité de cette théorie biologique est de rendre intelligible le processus au terme duquel certaines traditions morales se sont implantées chez les humains et ont été maintenues par la suite par ceux qu'elles avantageaient dans leur groupe d'appartenance.

Une partie relativement importante de l'argument évolutionnaire que l'on retourne habituellement contre Hayek se trouve donc contrée. Car, certes, l'évolution, c'est-à-dire un processus dans lequel émerge aussi bien le "capitalisme" que le "socialisme", ne peut permettre de trancher la question de savoir quel est le régime socio-économique optimal, pas plus qu'elle ne peut permettre de déterminer laquelle des deux espèces luttant pour l'occupation d'une même niche écologique est supérieure à l'autre: dans le cas de figure de la biologie, il est patent que la supériorité n'est pas en cause, autrement qu'en assimilant illégitimement "supériorité" et "adaptation" et qu'en mesurant le degré d'adaptation par la survie, c'est-à-dire par le taux de reproduction. Le cas de figure de

l'économie ne doit pas être traité différemment s'il n'en tient qu'à Hayek.

Mais ça n'est là qu'une partie de l'argument. Hayek va beaucoup plus loin car il soutient que l'évolutionnisme permet en plus d'entamer l'argument rationaliste par excellence - celui qui pose la Raison en juge suprême - en contre-argumentant de la manière suivante: *si la raison humaine n'est elle aussi que le produit de l'évolution, elle ne saurait produire un état de choses supérieur à celui qui l'a fait émerger.*

Cet argument de Hayek est étayé de la façon suivante. Il faut se débarrasser de l'idée qu'il y a une évolution culturelle qui succéderait dans le temps au processus génétique lui-même: il n'y a pas la biologie d'abord et la raison ensuite, car la raison est un acquis, et peut-être l'acquis fondamental, du processus biologique lui-même (*The Fatal Conceit*, p.22). La raison n'est pas le produit tardif, "postérieur" et en un sens "supérieur", de l'évolution, elle en est une composante intégrale. Si bien que « The idea that reason, itself created in the course of evolution, should now be in a position to determine its own future evolution (...) is inherently contradictory, and can readily be refuted » (*ibid.*, p.22). L'idée d'une raison, née de l'évolution *et encore en train d'en émerger*, d'une raison humaine dirigeant les opérations qui lui donnent forme et contenu, est une contradiction dans les termes pour Hayek. « In any case, the idea that at some point conscious design stepped in and displaced evolution substitutes a virtually supernatural postulate for scientific explanation » (*ibid.*, p.22).

Ce n'est pas l'esprit qui a fait la civilisation et encore moins l'esprit qui en a dirigé le cours, car « esprit humain » et « civilisation » sont des expressions qui font inexorablement référence à des entités qui se sont développées concurremment, soit que les deux soient les effets plus ou moins bien synchronisés d'une cause commune, soit encore que l'une et l'autre soit en rapport de causalité réciproque, soit encore l'un et l'autre. Mais en aucun cas n'est-il question de concevoir ici une relation de causalité linéaire: l'esprit humain (*mind*) ne produit pas de toute pièce la civilisation et celle-ci n'engendre pas davantage directement celui-là.

7. Conclusion

L'anti-rationalisme de Hayek en matière d'éthique sociale rejoint tout à fait sa critique du socialisme. Alors que Marx reconnaît dans le monde l'existence d'un mécanisme régulateur de distribution des ressources, il croit mettre à découvert les déficiences de cette "mécanique" en montrant qu'elle est aveugle puisque les producteurs sont aux prises avec l'incertitude de l'action des autres, se retrouvant ainsi systématiquement dans des situations difficiles et déplorables. Le plan conscient, basé sur un idéal de justice sociale, devait, dans la perspective marxiste, avoir pour fonction de remplacer la mécanique aveugle par une mécanique clairvoyante: évitant les aléas du marché, le plan permettrait alors d'atteindre à une productivité plus grande, permettant ainsi une meilleure redistribution de la richesse.

La contre-argumentation développée par Hayek développe l'idée que ce "mécanisme" n'en est pas un, que le marché est plutôt un processus systémique qui englobe tous les agents, un processus qui a tendance à s'étendre puisqu'il est en expansion continue, qu'il ne permet à quiconque de s'en abstraire pour pouvoir adopter sur lui le point de vue de Sirius (ou le point de vue de Dieu). Partant, cette "mécanique" ne serait ni une machine qui aurait été construite de mains d'hommes, ni un artefact que les économistes pourraient avoir le loisir d'examiner à leur guise en le démontant.

Lorsque, insistant sur la mise en place des pratiques commerçantes, Hayek met en évidence que certaines moeurs (hospitalité, protection, droit de passage, etc.) ont dû apparaître concurremment à elles, les deux se renforçant mutuellement, il ne peut également manquer de constater que le sédentarisme et l'urbanisation en furent, à terme, les conséquences inéluctables. C'est cet accroissement de la densité de la population dans certaines localités qui provoqua progressivement des occasions de spécialisation et qui entraîna finalement la division du travail, ce qui provoqua l'augmentation de la densité de la population, puis du revenu *per capita*, puis, à nouveau, un accroissement de la population, et ainsi de suite: l'évolution socio-économique suit donc un pattern identifiable et assimilable à une sorte de mécanisme d'auto-régulation de la densité de population par la production de biens et services, et de la quantité de richesse par l'accroissement démographique — une sorte de dialectique à deux temps où le premier moment contrôle l'autre et réciproquement.

Pourquoi donc, aux yeux de Hayek, faut-il préférer la morale traditionnelle issue de l'évolution à toute morale constructiviste qui se voudrait le fruit de la raison ? Parce qu'elle permet de mieux vivre. En effet, pour Hayek, une fois que le facteur travail cesse d'être une entité homogène, ce qui se produit effectivement sous la pression évolutive de la spécialisation et de la diversification, l'intensification de l'échange, l'amélioration des techniques de communication et de transport amènent à leur suite une densification progressive de la population où la division du travail produit à son tour le développement de nouveaux facteurs de production, augmentant alors peu à peu la productivité. Toute nouvelle habileté émergente au sein de la population devient un nouveau facteur rare et précieux, et prend place dans un ensemble où il ne survit que s'il est complémentaire aux autres déjà en place ou s'il parvient à déloger les facteurs concurrents mais de productivité moindre. Comme il y insiste, « Voluntary specialisation is guided by differences in expected rewards » *The Fatal Conceit*, p.122).

Mais alors, la conclusion semble s'imposer d'elle-même: loin de provoquer une paupérisation progressive, l'augmentation de la population dans une économie de marché libre fait que le travail peut atteindre des rendements croissants et non pas décroissants. Puisqu'une population globale plus dense peut aussi en venir à se servir d'outils et de techniques de production de plus en plus efficaces, les échanges commerciaux permettant d'équilibrer les niveaux de production et les taux de productivité entre régions, il est clair que la théorie de Malthus ne s'applique plus dans une telle situation. Car non seulement l'augmentation de la population provoque l'enrichissement de plus de personnes, mais, qui plus est, indirectement, cette augmentation démographique cause à terme, et « pour des périodes indéfinies », insiste-t-il (*ibid.*, p.122), une intensification de la densité démographique globale. « It is, then, not simply more men, but more different men, which brings an increase in productivity » (*ibid.*, p. 122). Ce que Malthus n'a pas vu, c'est que l'augmentation du nombre amène avec elle l'intensification de la diversification, et donc qu'elle cause de nouvelles possibilités de spécialisation, ce qui, à son tour « exige une extension du réseau des services indirects réciproques que fournit le mécanisme des signaux du marché » (*ibid.*, p.123). Il n'est apparemment pas de meilleure défense philosophique de la morale traditionnelle que de faire valoir que les règles de conduite qu'elle incorpore sont économiquement les plus efficaces. Sur ce terrain, l'éthique sociale d'obédience rationaliste peut difficilement

l'emporter sur les impératifs catégoriques de l'économie évolutionnaire.

Robert Nadeau
Département de philosophie
Université du Québec à Montréal
[mai 1997]

Références

- Gamble, Andrew (1996), *Hayek: The Iron Cage of Liberty*. London: Polity Press & Blackwell Publishers; Boulder, Co.: Westview Press.[chap. 2: «Morals», : 26-50].
- Gosselin, André (1992), «Les raisons épistémologiques de l'éthique selon Friedrich Hayek», *Ethica* 4, 2, p. 53-71.
- Hardin, Russell (1988), *Morality Within the Limits of Reason*. Chicago: U. of Chicago Press.
- Hayek (1965), «Kinds of Rationalism», *The Economic Studies Quarterly*, Tokyo, vol. 15, n° 3. Repris dans *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press, 1967: 82-95.
- Hayek, F.A. (1978a), «Coping with Ignorance», *Imprimis* VII, 7, Hillsdale College, Michigan. Rééd. in Hayek (1983b): 17-27.
- Hayek, F.A. (1978b), «The Reactionary Nature of the Socialist Conception», Hoover Institution, Stanford University. Rééd. in Hayek (1983a): 38-44.
- Hayek, F.A. (1978c), «Science and Socialism», American Enterprise Institute for Public Policy Research. Rééd. in Hayek (1983b): 28-37.
- Hayek, F.A. (1980a), *Droit, législation et liberté, une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, vol. 1, *Règles et ordre*, traduction de Raoul Audoine, Paris, Presses universitaires de France; 2^e éd., 1985. [Trad. de *Law, Legislation and Liberty: A New Statement of the Liberal Principles of Justice, and Political Economy*, vol. I, *Rules and Order*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press, 1973].
- Hayek, F.A. (1981), *Droit, législation et liberté*, vol. 2, *Le Mirage de la justice sociale*, traduction de Raoul Audoine, Paris, Presses Universitaires de France. [Trad. De *Law, Legislation and Liberty*, vol. II, *The Mirage of Social Justice*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press, 1976].
- Hayek, F.A. (1983a), *Droit, législation et liberté, une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, vol.3: *L'ordre d'un peuple libre*, traduction de Raoul Audoine, Paris, Presses universitaires de France. [Trad. de *Law, Legislation and Liberty*, vol. III, *The Political Order of a Free People*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press, 1979].
- Hayek, F.A. (1983b), *Knowledge, Evolution and Society*. Londres, The Adam Smith Institute.
- Hayek, F.A. (1983b), «Our Moral Heritage», Heritage Foundation. Rééd. in Hayek (1983b): 45-57.
- Hayek, F.A. (1983c), «Die überschätzte Vernunft», in R.J. Riedl & F. Kreuzer (hrsg.), *Evolution und Menschenbild* (Hamburg: Hoffmann & Campe, 1983): 164-92.
- Hayek, F.A. (1993) *La Présomption fatale. Les erreurs du socialisme*, traduction de l'anglais par Raoul Audoine et révisé par Guy Millière, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Libre échange". [Trad. de *The Fatal Conceit: The Errors of Socialism. The Collected Works of F.A. Hayek* vol. I , W.W. Bartley, III ed., Chicago: The University of Chicago Press, 1988].
- Lagueux, Maurice (1988), «'Ordre spontané' et darwinisme méthodologique chez Hayek», in Gilles Dostaler et Diane Éthier, dirs., *Friedrich Hayek. Philosophie, économie et*

politique. Montréal, ACFAS, coll. "Politique et économie" dirigée par le GRÉTSÉ, vol. 9, 1988, p.87-103. Rééd., Paris, Éd. Économica, 1989.

Mandeville, Bernard (1723), *The Fable of the Bees*. Re-edited with an Introduction by F. Kaye. London: Oxford University Press, 1924; nouv. éd. avec un introd. de Philip Harth, Harmondsworth: Pelican, 1970.

Sicard, François (1989), «La justification du libéralisme selon F. von Hayek», *Revue française de science politique*, 39, 2 (Avril): 178-199.